



## **PARC EOLIEN DES SAULES**

Communes de CROIX-FONSOMME et de FONTAINE-UTERTE (02)

### **6. DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME**



**PARC EOLIEN DES SAULES**  
Groupe VALECO

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>1. NOTICE DESCRIPTIVE</b> .....	<b>3</b>
1.1. Etat initial du terrain et de ses abords .....	3
1.2. Partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement .....	4
<b>2. PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS</b> .....	<b>6</b>
<b>3. PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES</b> .....	<b>16</b>
<b>4. PLAN EN COUPE</b> .....	<b>20</b>
<b>5. DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET</b> .....	<b>27</b>
<b>6. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE</b> 28	
<b>7. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN</b> .....	<b>29</b>

# 1. NOTICE DESCRIPTIVE

## 1.1. ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

L'aire d'étude du projet éolien des Saules est marquée par la présence de petits boisements épars non loin du site, ainsi que de la Somme, qui prend sa source à deux kilomètres environ au sud de la zone urbaine de Croix-Fonsomme.

Le site se situe principalement sur des terres agricoles au relief légèrement ondulé. L'habitat dans cette zone est concentré dans les zones urbaines de Croix-Fonsomme et de Fontaine-Uterte, à l'exception d'un hameau appelé Méricourt situé à environ un kilomètre de l'extrémité Nord de l'implantation.



Le site est visible depuis les routes départementales D8, D31 et D283. Les parcelles situées au sein de la zone d'étude sont essentiellement des parcelles agricoles. Des chemins ruraux, utilisés essentiellement pour l'exploitation agricole, permettent d'accéder à l'ensemble des parcelles.

Le site sera facilement accessible depuis les routes communales et départementales et par l'utilisation des chemins agricoles déjà existants.

En compléments, afin d'accéder aux éoliennes non situées en bordure de champs, un linéaire de pistes complémentaires sera créé. Ces pistes ont été définies afin d'être dans le sens de labour et ainsi limiter la perte de surface exploitable.

## 1.2. PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet de parc éolien des Saules est localisé sur les communes limitrophes de Croix-Fonsomme et de Fontaine-Uterte.

Il sera constitué de 8 éoliennes et de 2 postes de livraison. Les éoliennes seront implantées selon quatre lignes d'axe Nord-Ouest/Sud-Est.

Les éoliennes auront une puissance nominale de 3.6 MW et produiront en une année environ 67 200 000 kWh en moyenne, soit l'équivalent de la consommation de 18 600 foyers (hors chauffage).

Les éoliennes envisagées sont constituées d'un rotor de 117m de diamètre, positionné au bout d'un mât de 91.5m pour une hauteur en bout de pale de 150m.

L'électricité produite par les éoliennes sera acheminée via des câbles souterrains enfouis sous les pistes existantes jusqu'à un poste de livraison contenant les cellules électriques de protection, comptage et couplage au réseau public. Le raccordement au réseau sera lui aussi réalisé en souterrain depuis ce poste de livraison jusqu'à un poste source choisi par le gestionnaire du réseau (ERDF).

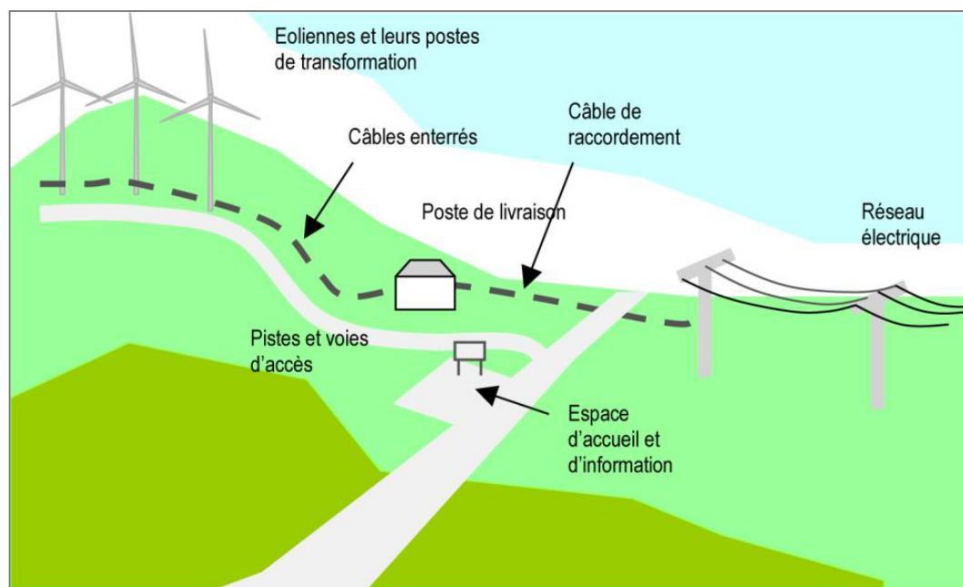



Schéma électrique d'un parc éolien

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE DU PARC EOLIEN DES SAULES**

**PLAN D'ENSEMBLE AU 1/4 000e**


COMMUNES DE CROIX-FONSOMME ET FONTAINE-UTERTE

DEMANDEUR : PARC EOLIEN DES SAULES



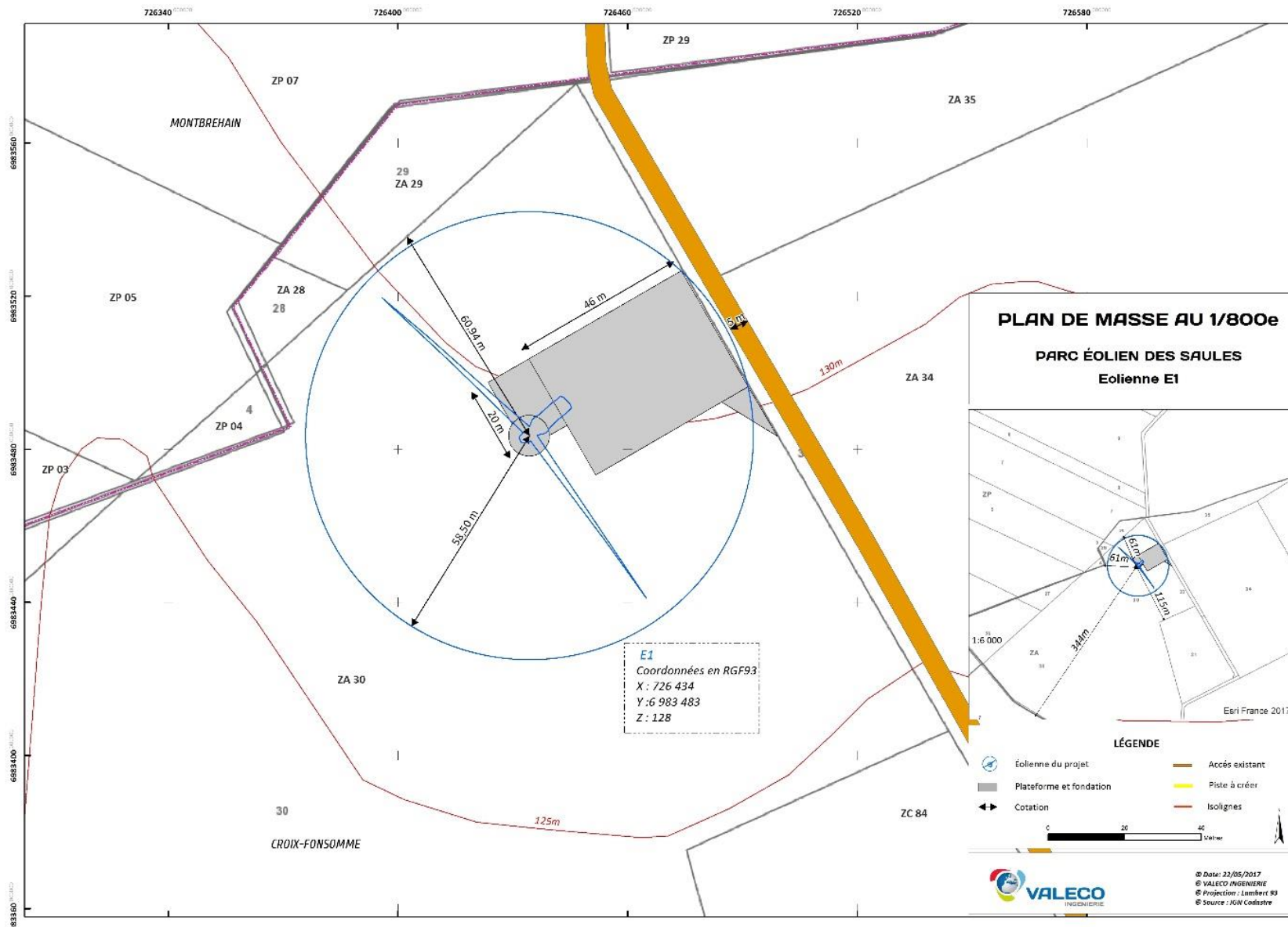

**LÉGENDE**

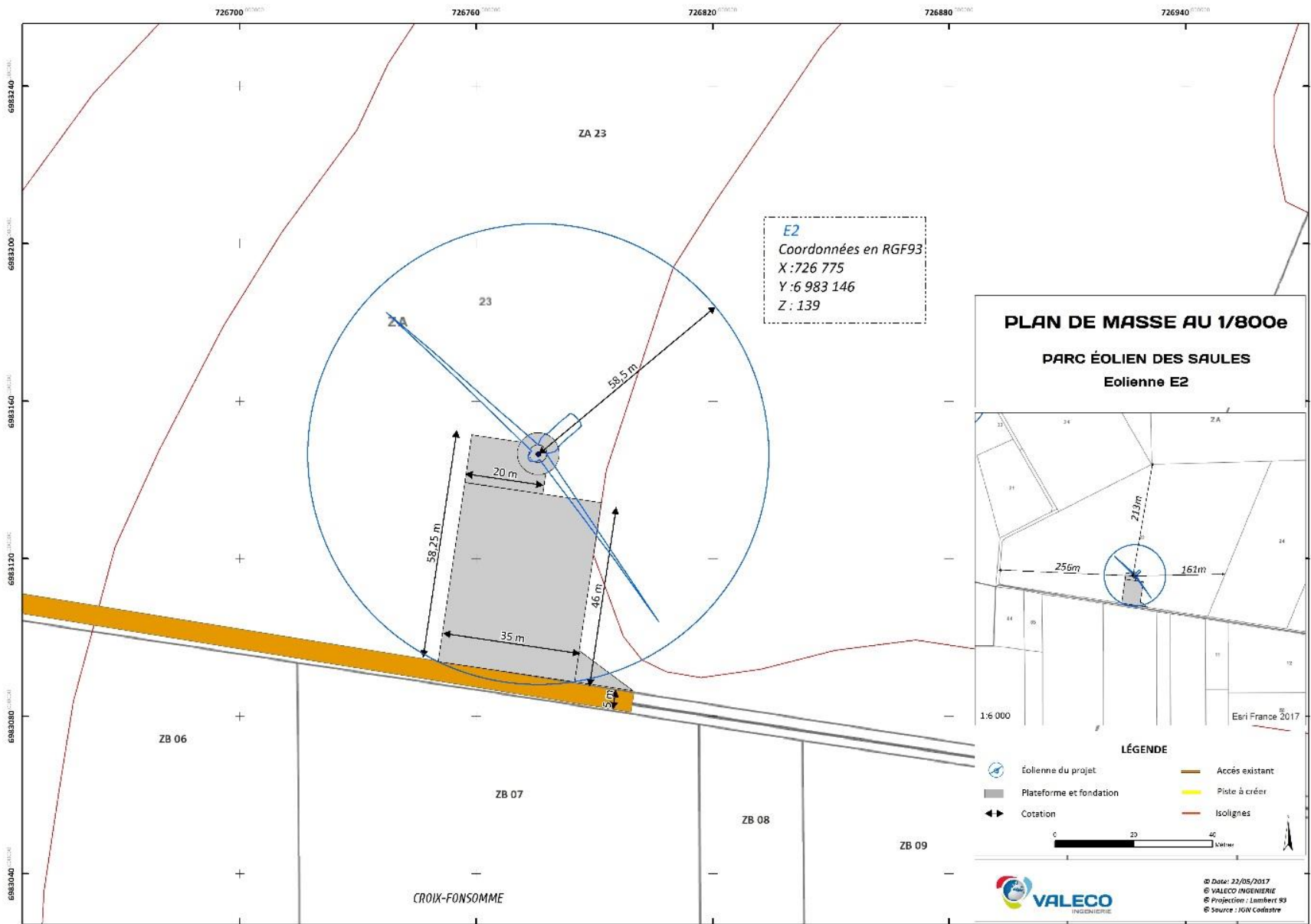
<b>PROJET :</b>	<b>ACCÈS :</b>
• Calottes du projet	— Piste existante
■ Lignes des 50 mètres (affectation des terres)	— Pistes à créer
■ Microferme	
<b>AFFECTATION DES SOLS :</b>	
■ Mode de livraison	■ Buis car
■ Rapprochement avec distance	— Voie ferrée
■ Parking	
<b>LIMITES ADMINISTRATIVES :</b>	
□ Limite communale	

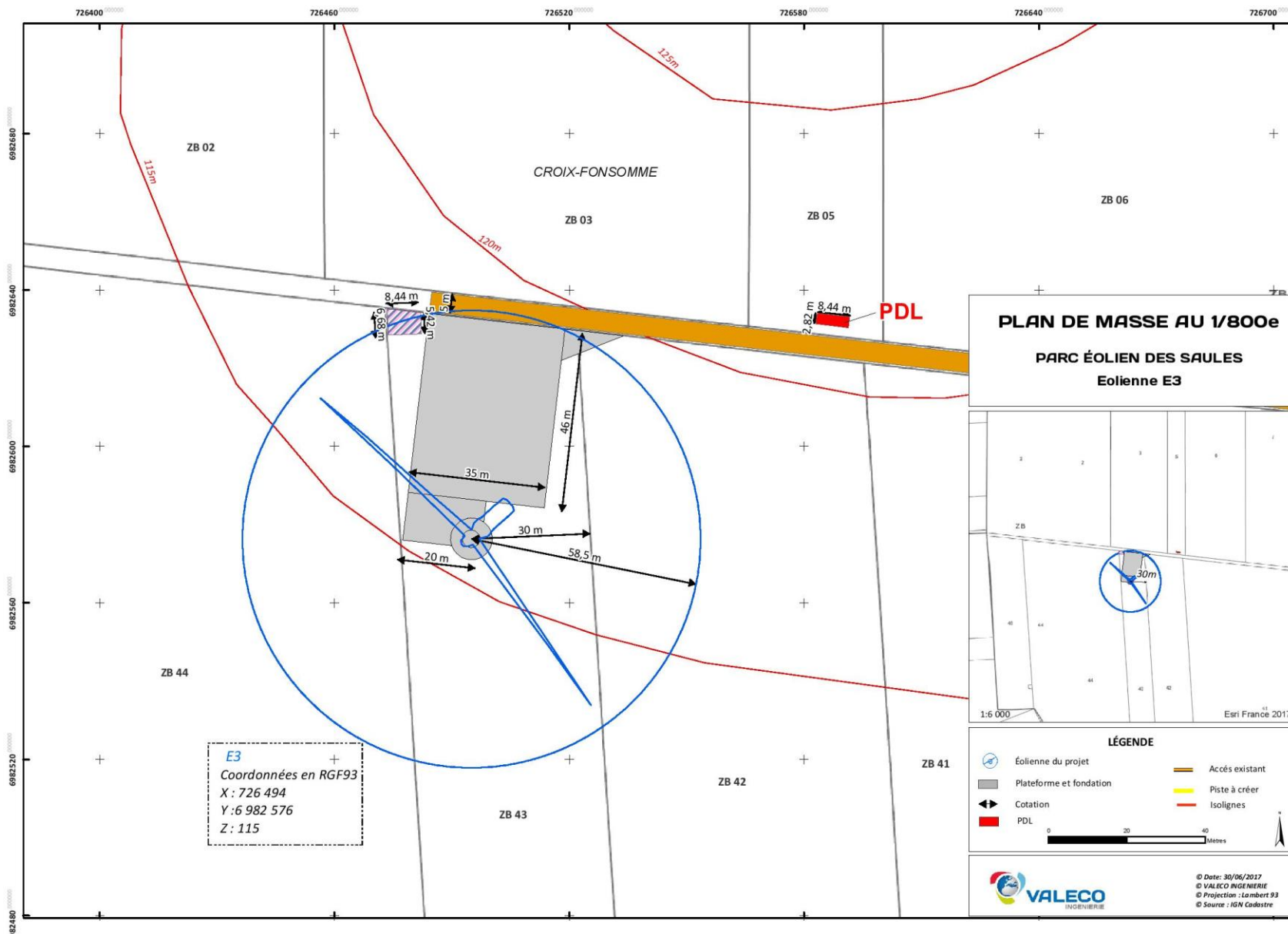




## 2. PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS

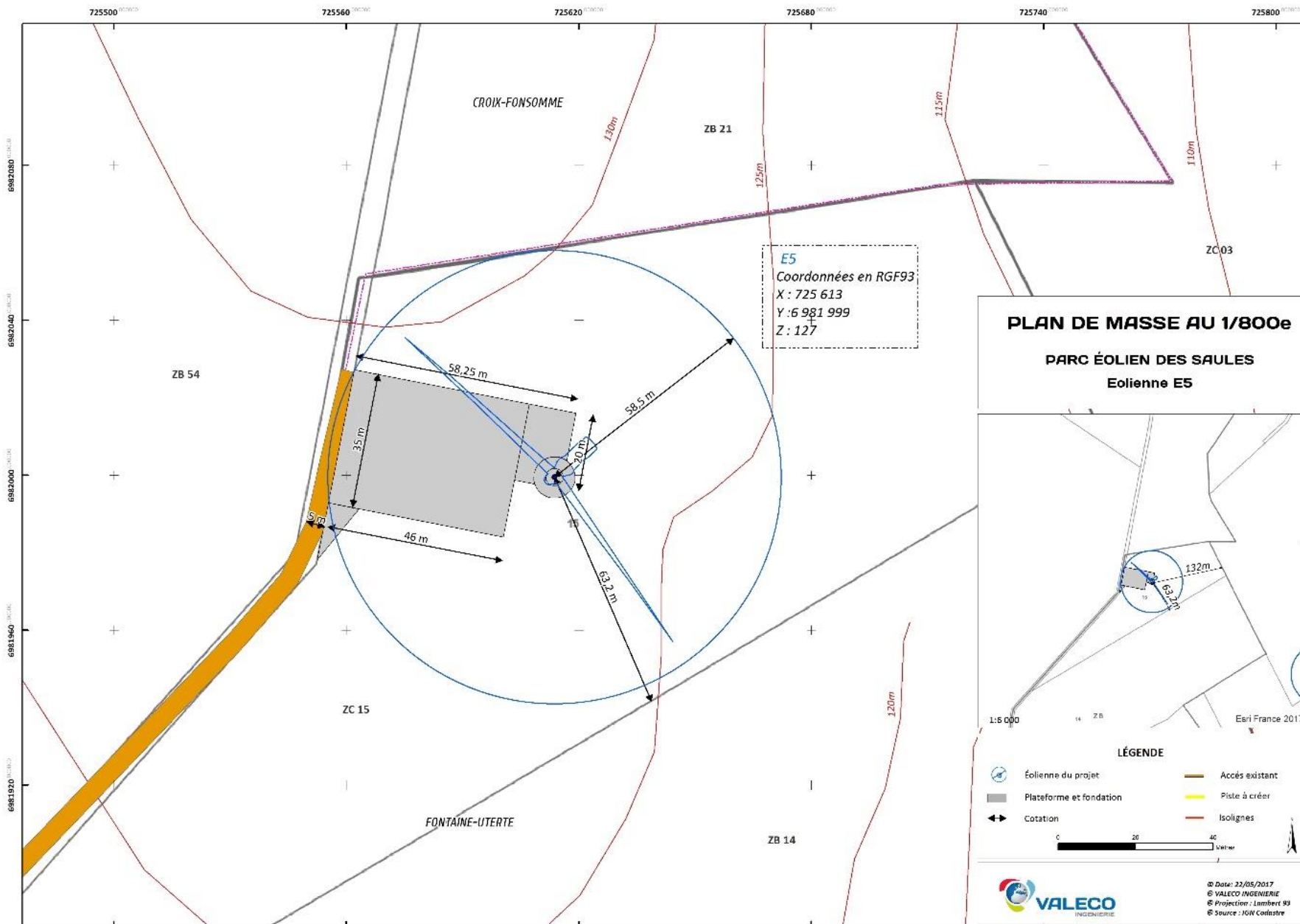


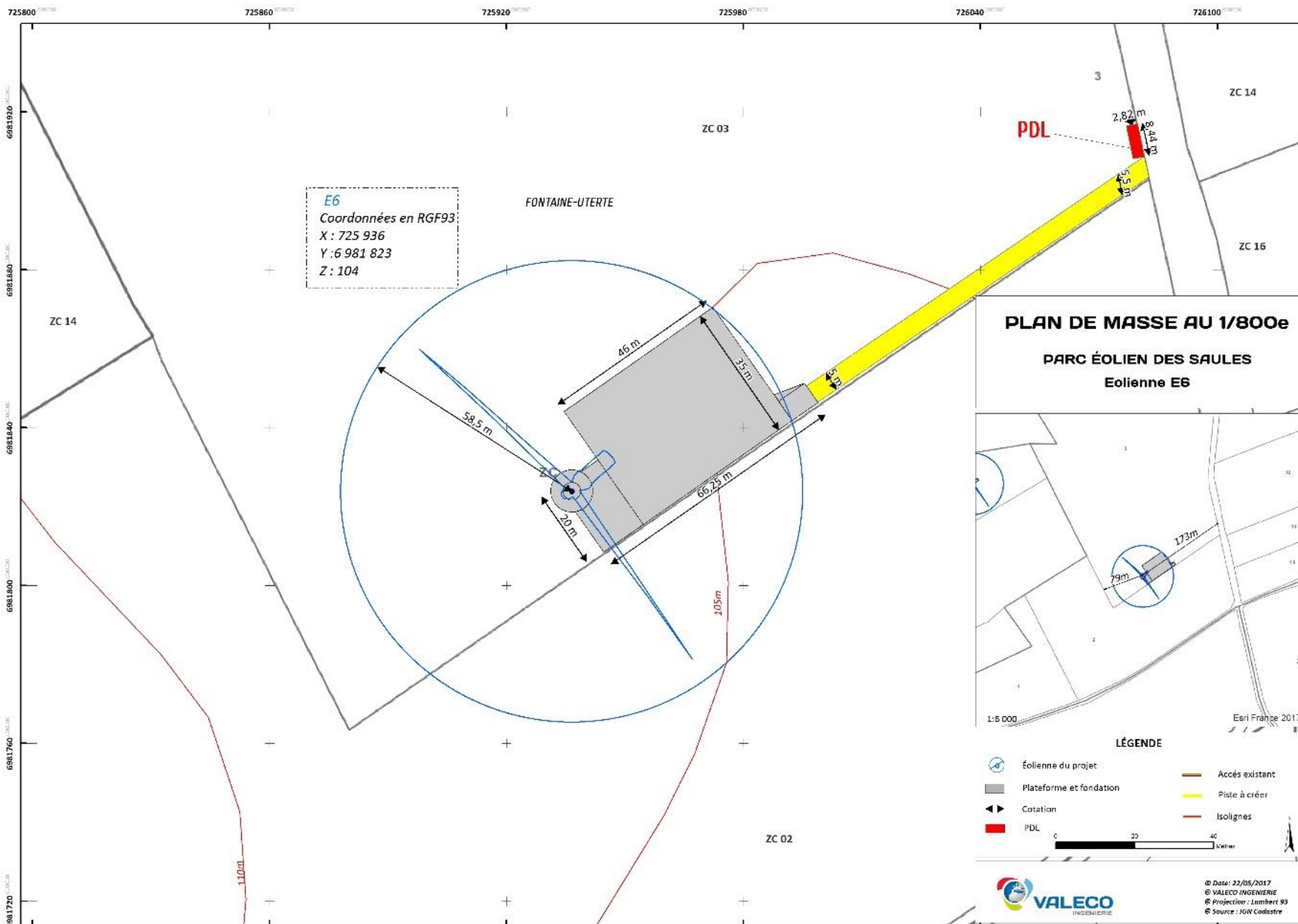




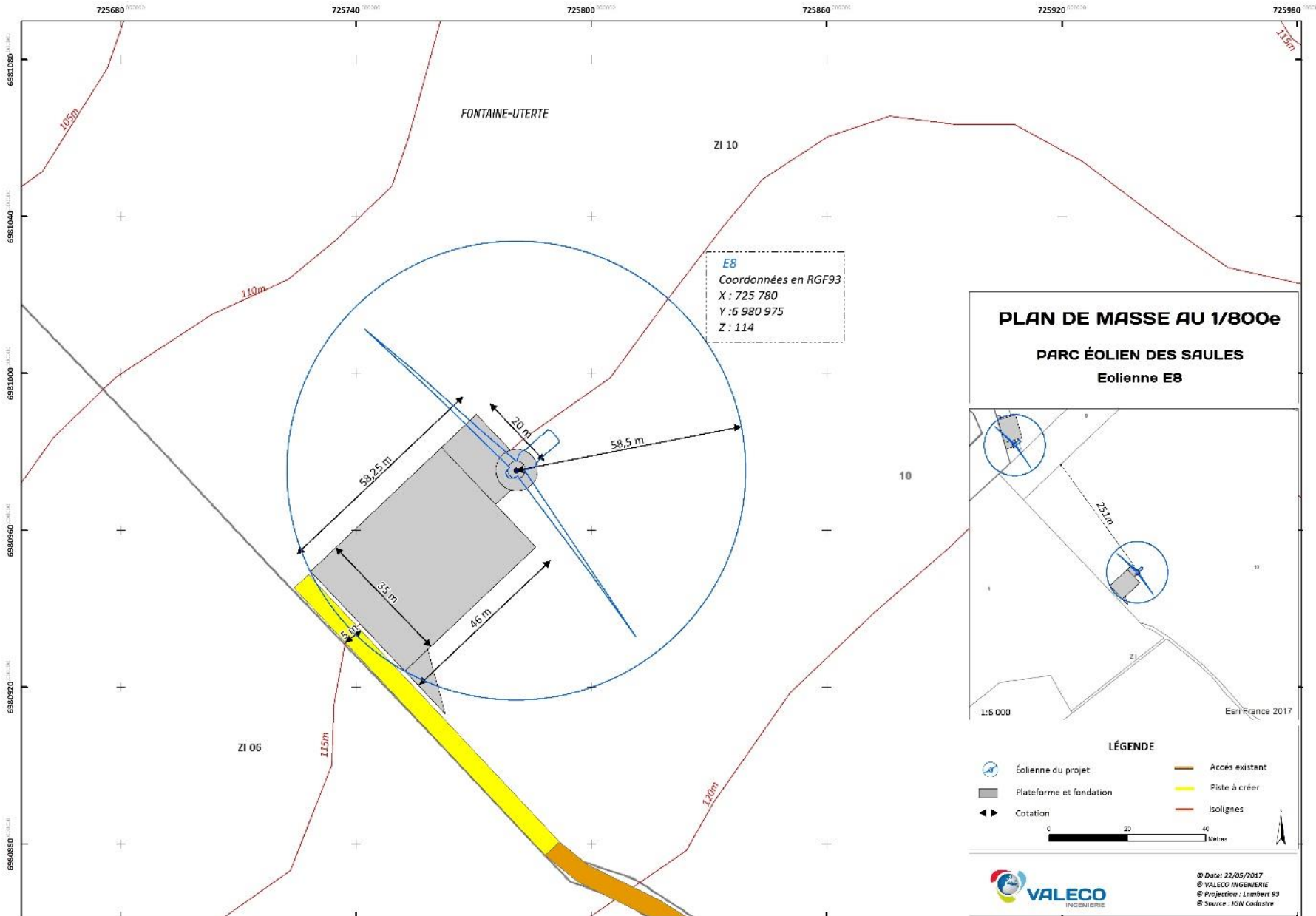


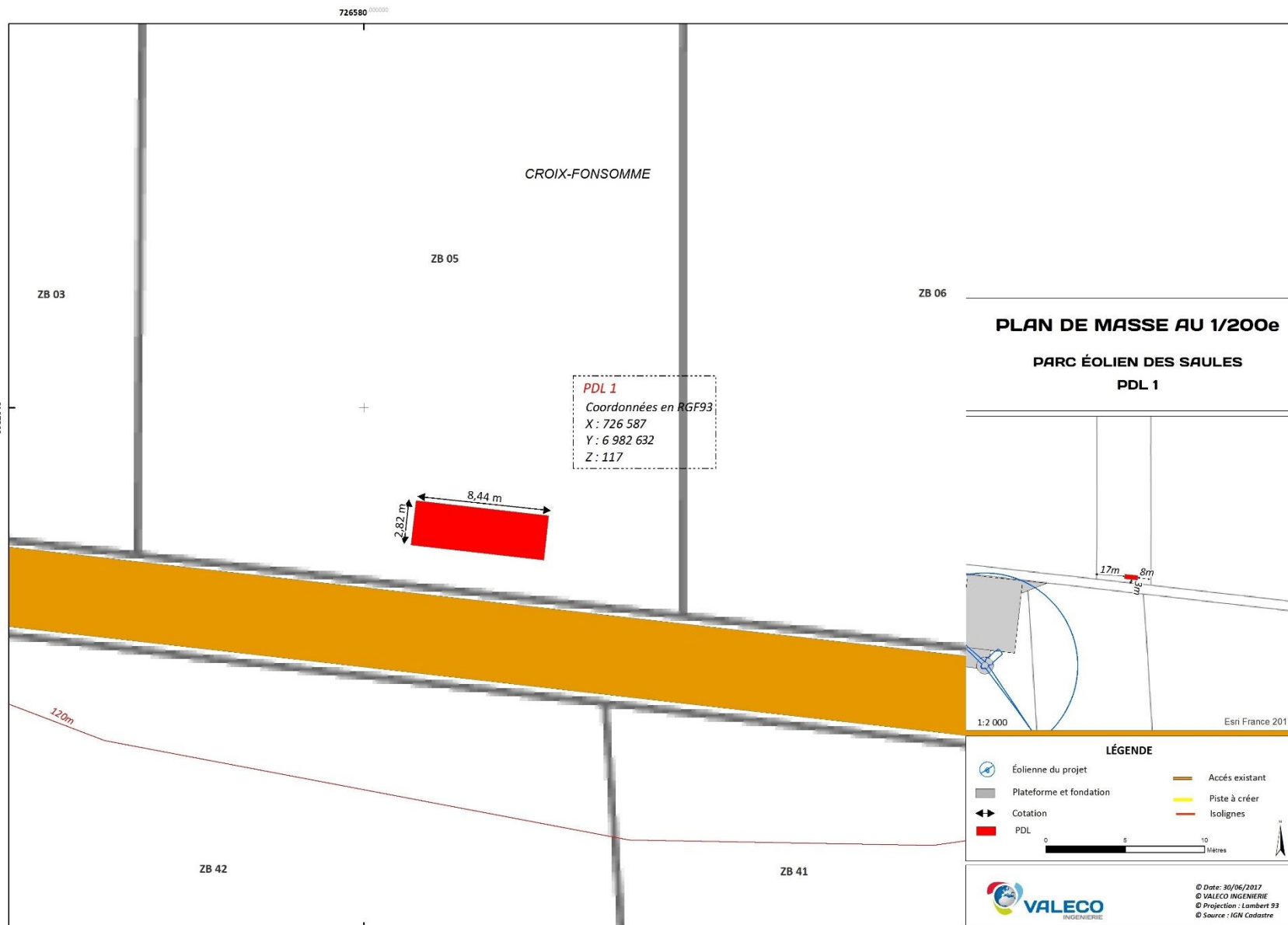


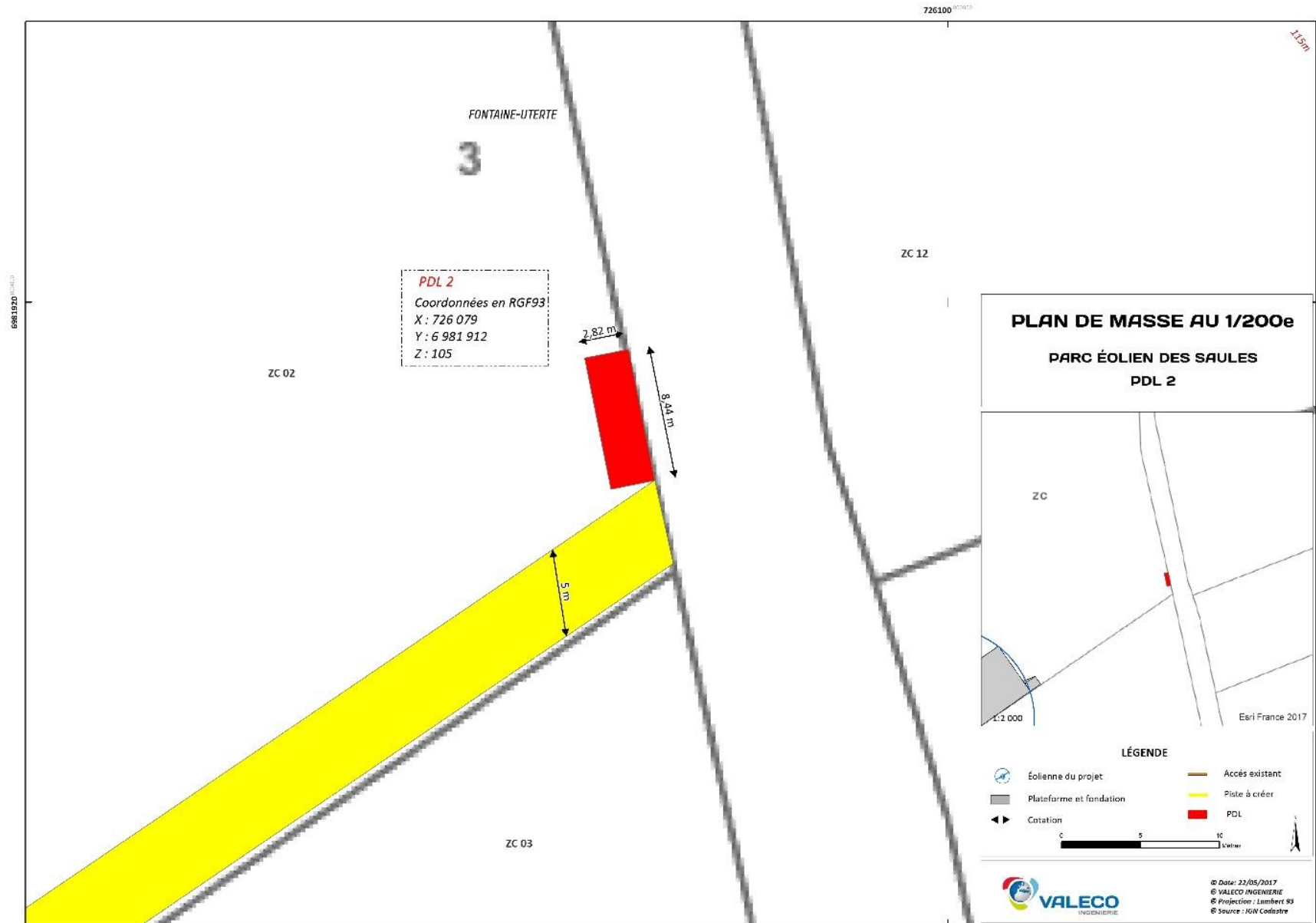






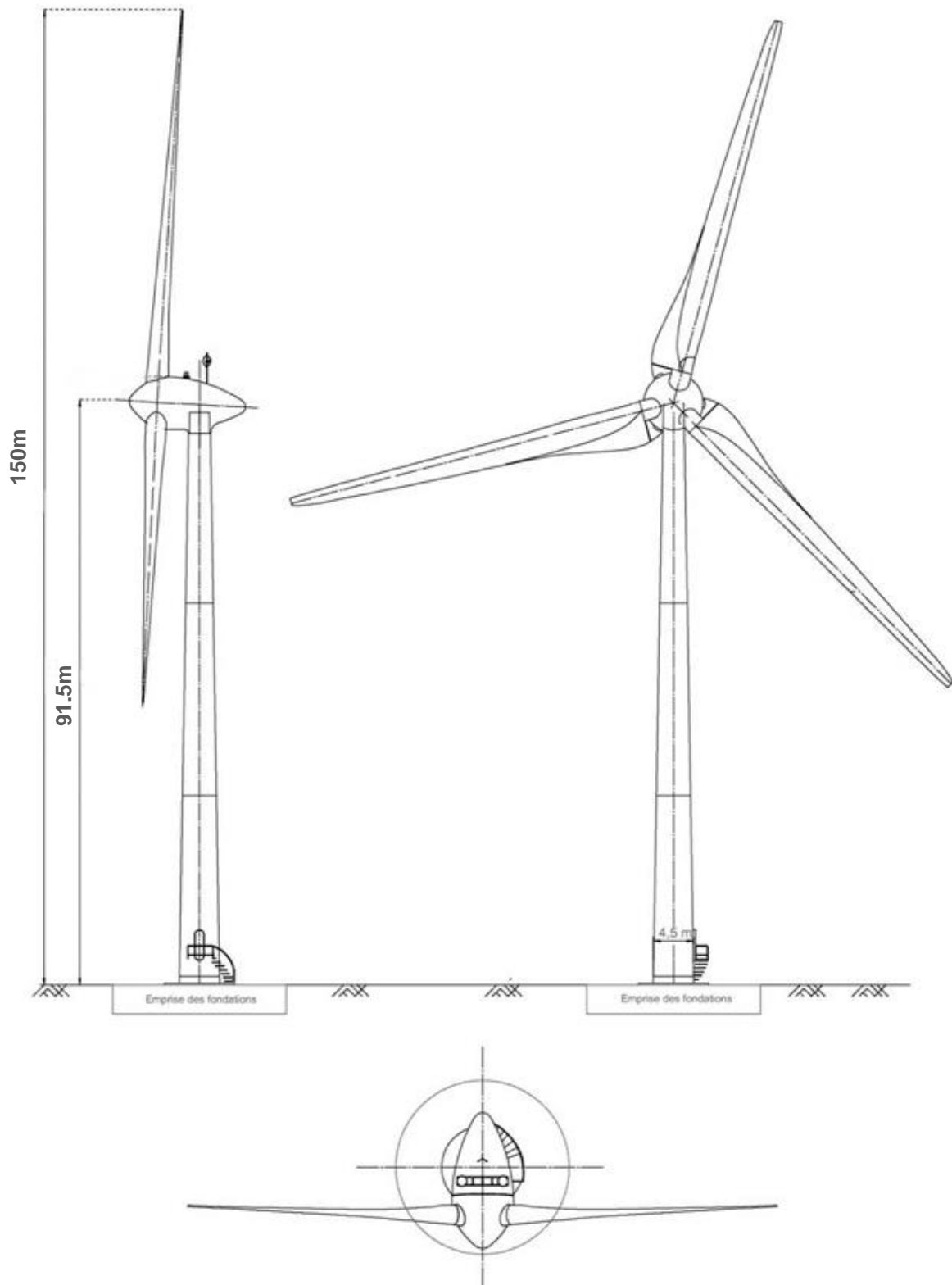






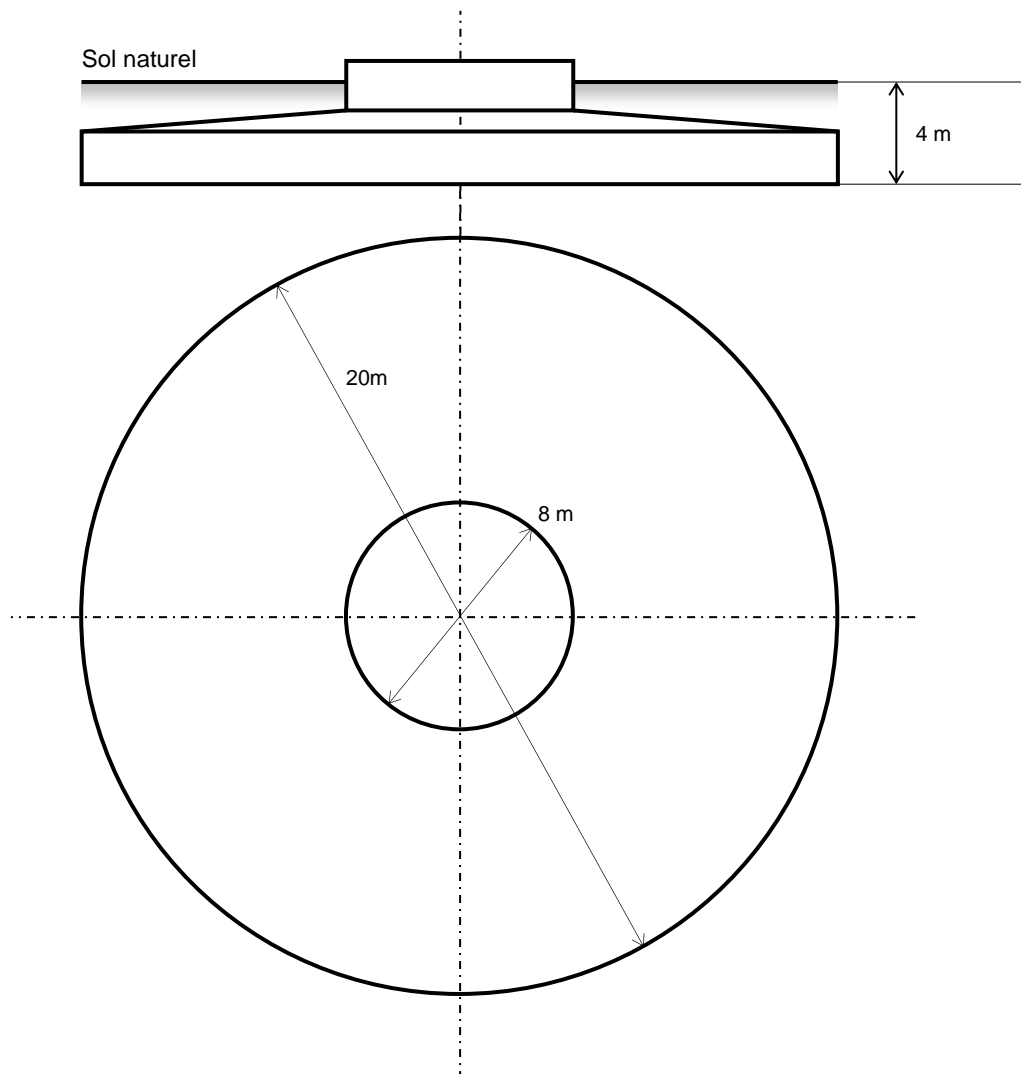
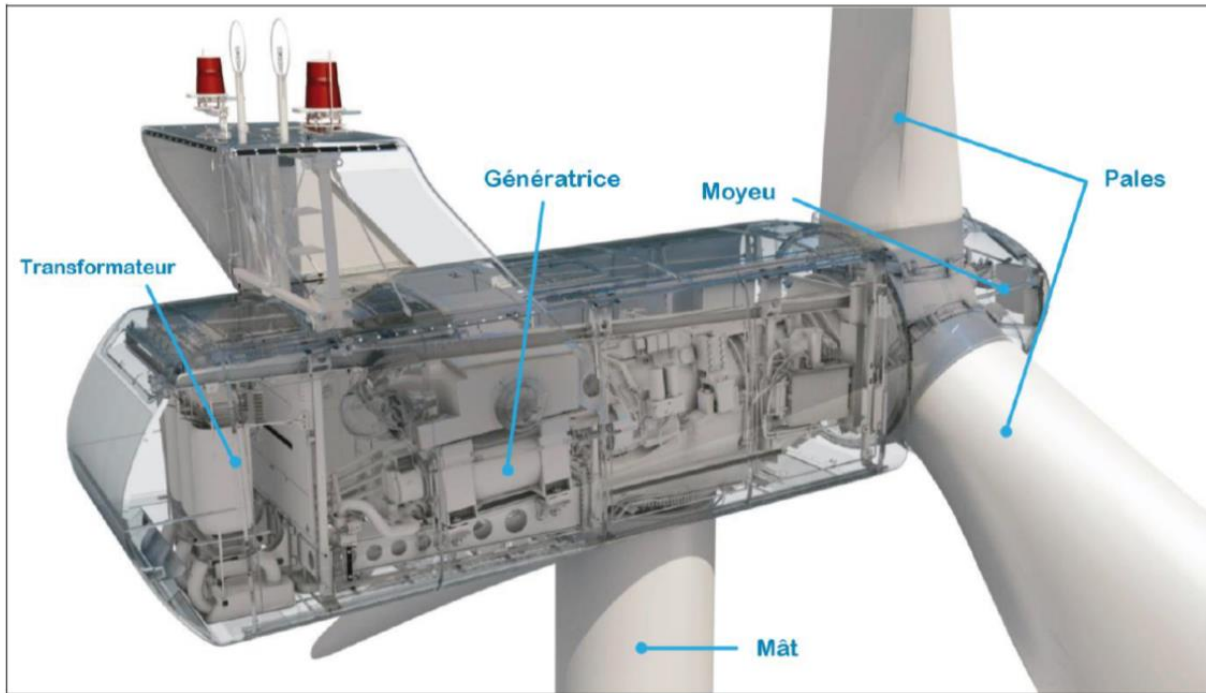
### 3. PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES

Les plans des éoliennes ainsi que de leur fondation et des postes de livraison sont fournis ci-dessous.

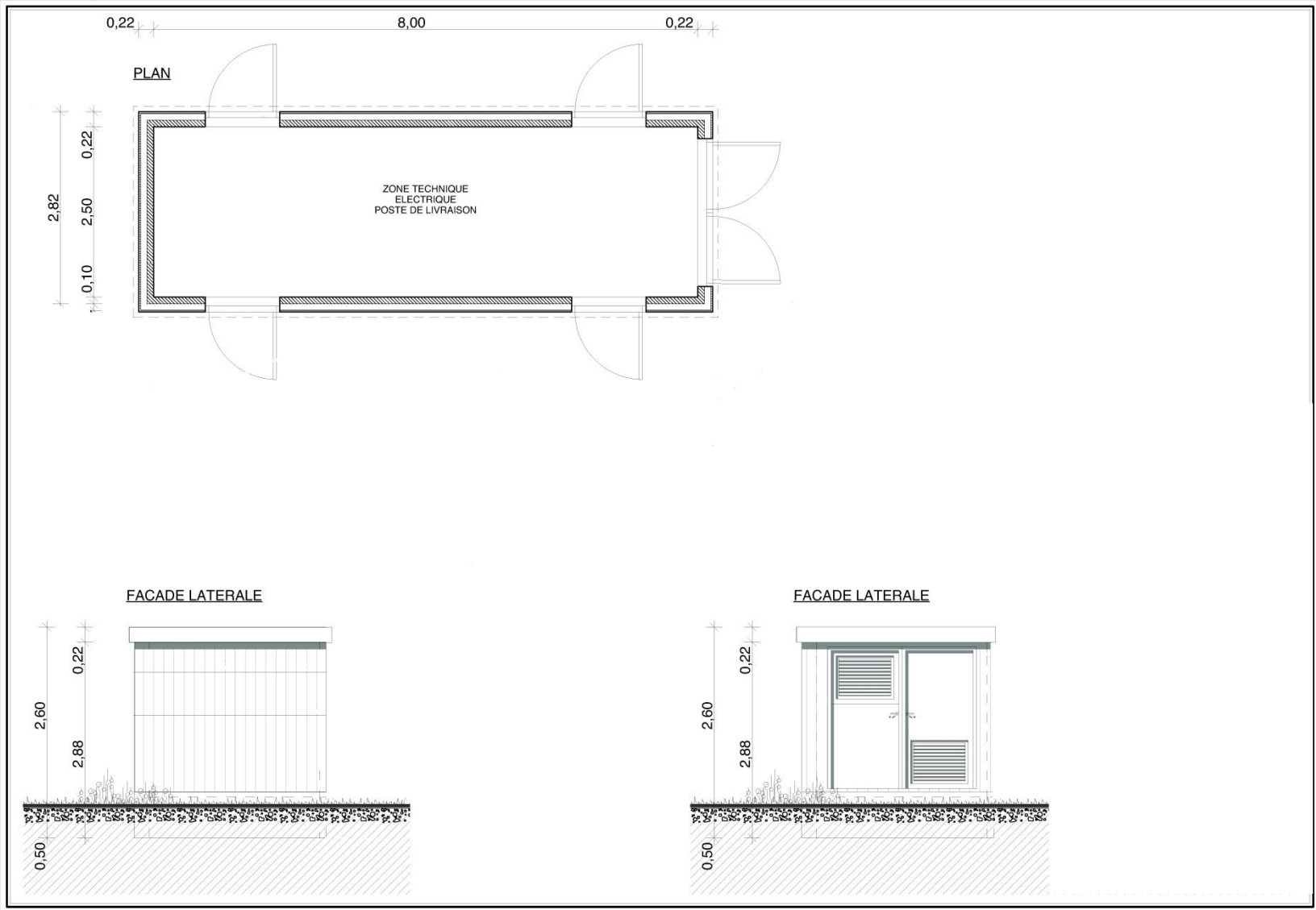


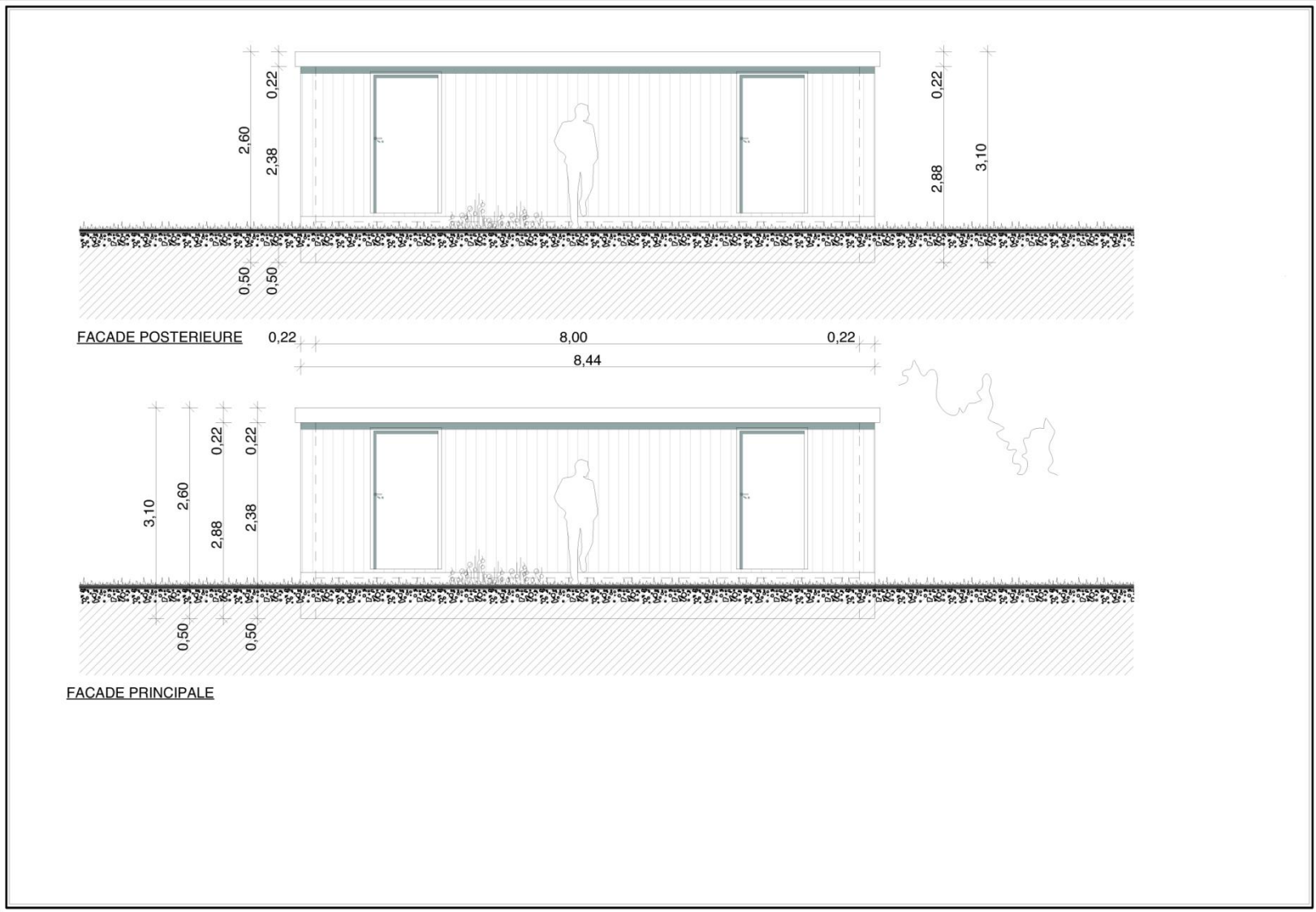
Plans des aérogénérateurs





Plans et dimensions des fondations





Plans des postes de livraison

## 4. PLAN EN COUPE

Les plans en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain sont fournis ci-après.

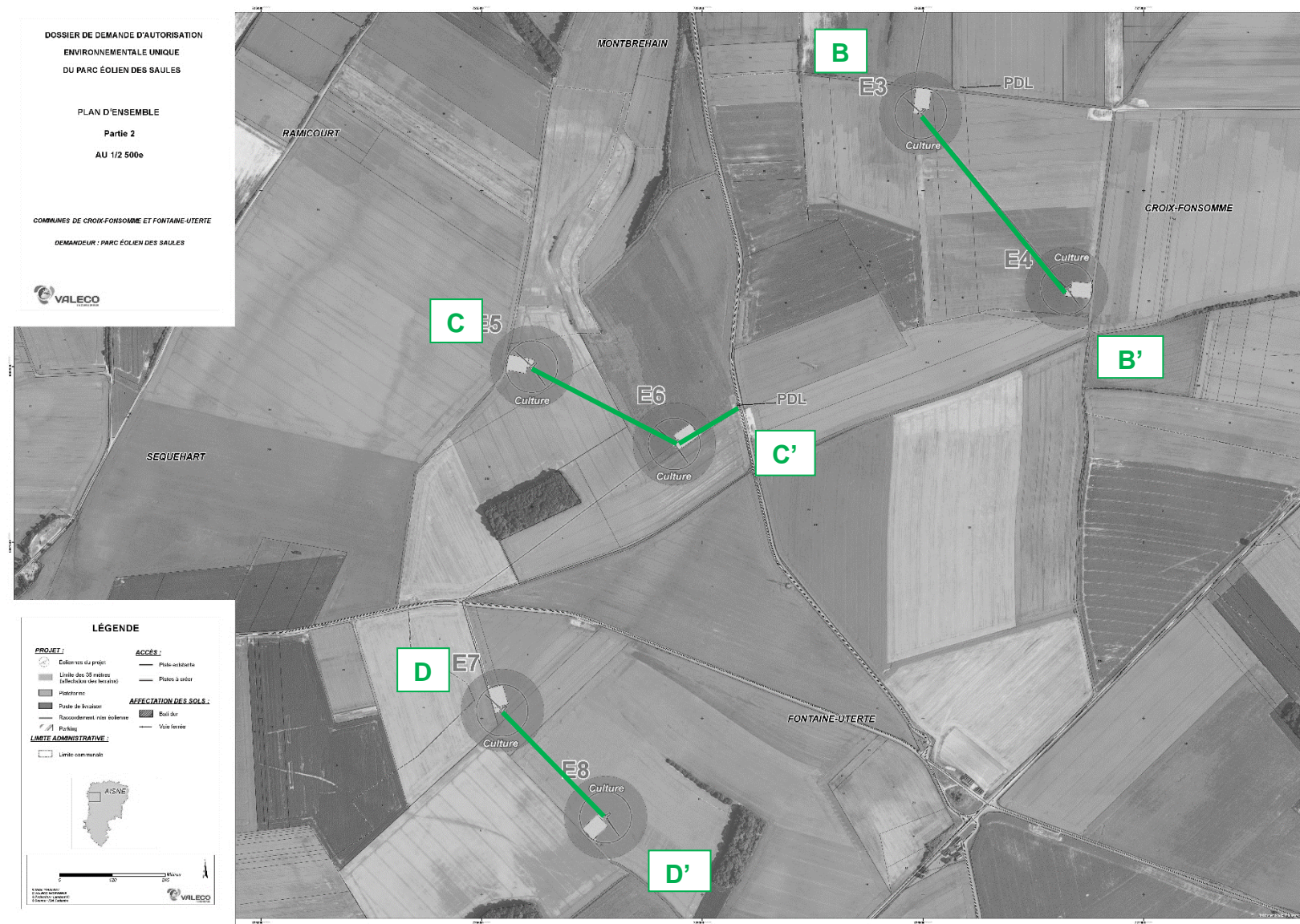
Une coupe A-A' a été réalisée permettant de voir le profil des éoliennes E1 et E2, une coupe B-B' a été réalisée permettant de voir le profil des éoliennes E3, E4 et du poste de livraison N°1, une coupe C-C' a été réalisée permettant de voir le profil des éoliennes E5 et E6 et du poste de livraison N°2 et enfin une coupe D-D' permettant de voir le profil des éoliennes E7 et E8.

Ces coupes sont localisées sur les deux cartes ci-après.

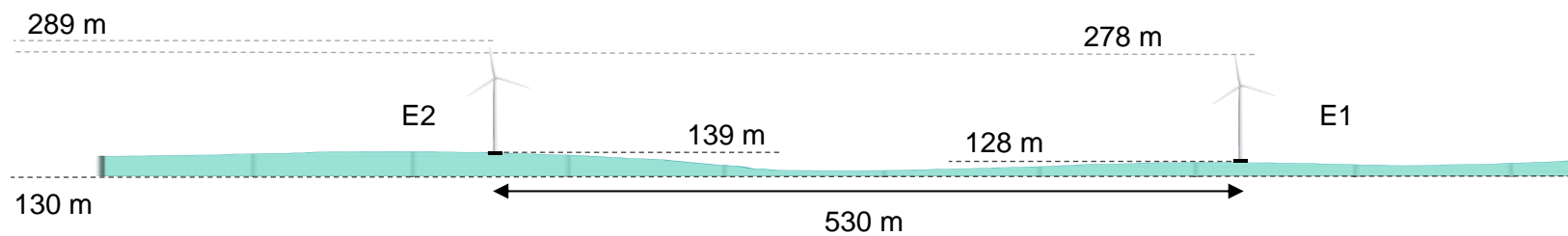
Le tableau ci-dessous détaille les altitudes au sol et sommitales de chaque éolienne ainsi que des postes de livraison.

Eoliennes	Altitude au sol (m)	Altitude sommitale (m)
E1	128	278
E2	139	289
E3	115	265
E4	108	258
E5	127	277
E6	104	254
E7	101	251
E8	114	264
PDL 1	117	120
PDL 2	105	108



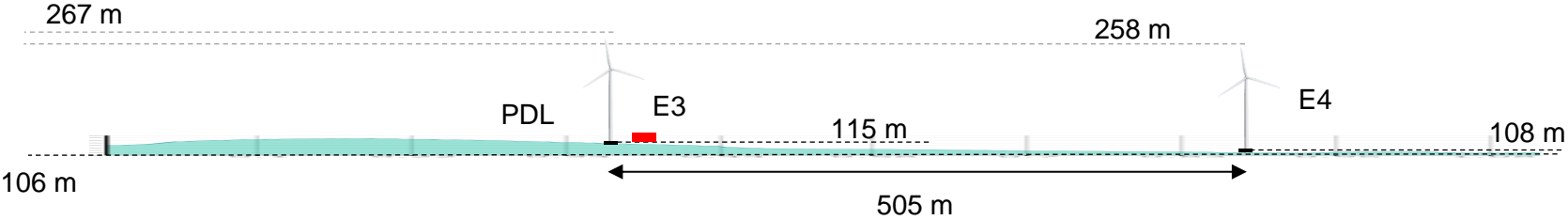


## Coupe AA'



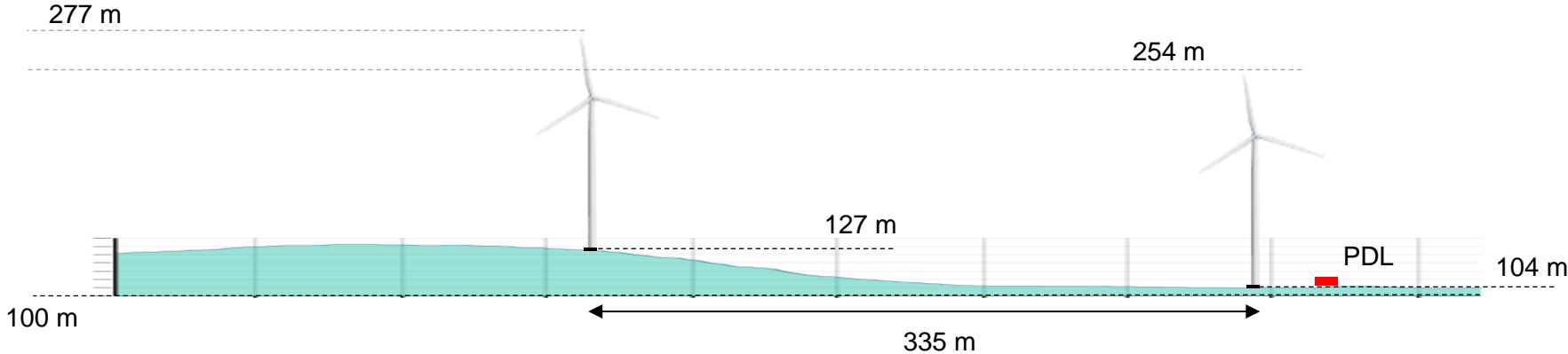
Source du profil altimétrique de base : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte> (section Outils/Profil altimétrique)

Coupe BB'

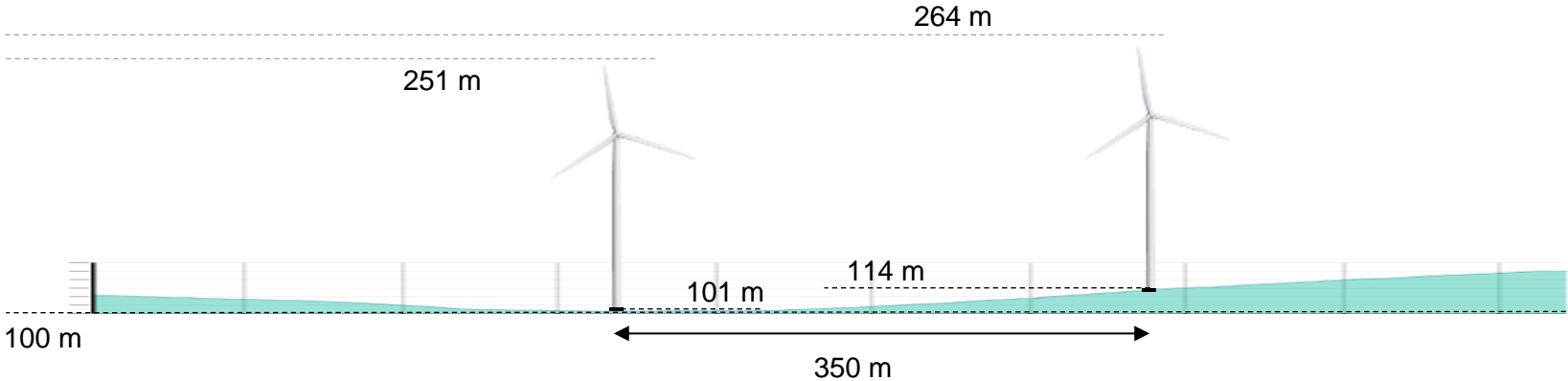




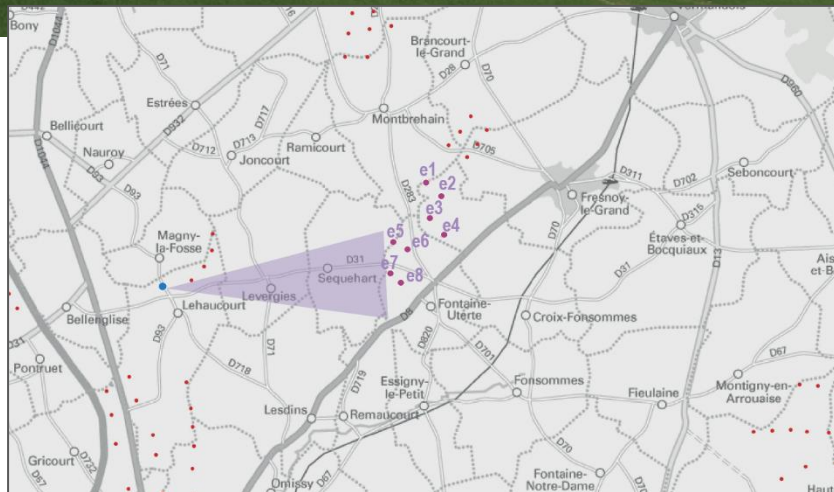
### Coupe CC'



**Coupe DD'**

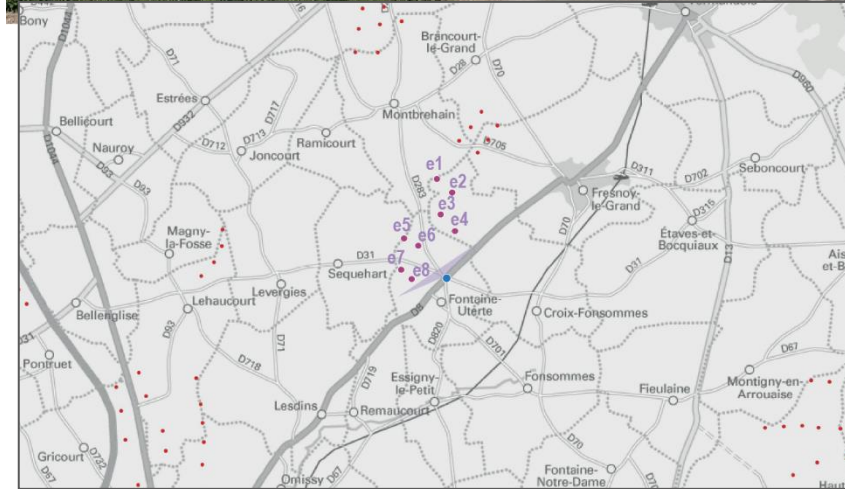


# 5. DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET



Prise de vue depuis la commune de Lehaucourt – à environ 6 km du site

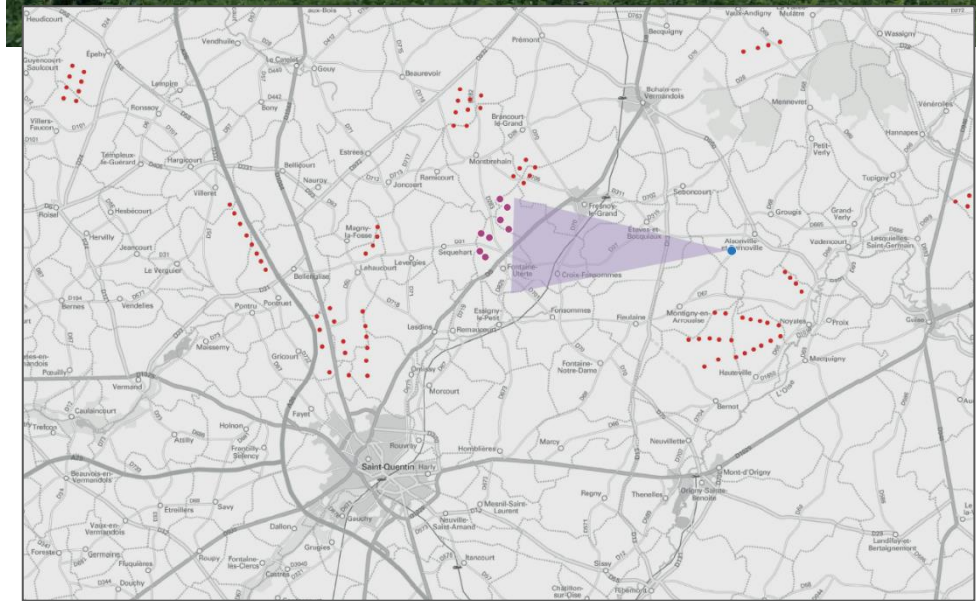
## 6. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE



Prise de vue depuis la route Départementale N°8 à la sortie Nord de Fontaine-Uterte

—  
Distance d'environ 1 km du site

# 7. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN



Prise de vue sortie Sud-Ouest d'Aisonville et Bernonville – à environ 10 km du site